

Couches lavables pour bébés Subvention d'achat 2022

Aide financière offerte par la
MRC du Haut-Saint-Laurent

Un petit coup de pouce de la MRC

Comment profiter de ce remboursement



- ❁ La MRC du Haut-Saint-Laurent désire encourager l'utilisation de couches lavables en accordant aux jeunes familles, qui résident sur son territoire, une aide financière pour l'achat de couches lavables.

Qui peut bénéficier de ce remboursement?

- ❁ Les bébés âgés entre 0 et 24 mois inclusivement, résidant dans l'une des treize municipalité de la MRC du Haut-Saint-Laurent au moment de déposer la demande, sont éligibles à l'aide financière.

Veillez noter qu'une seule subvention par famille est accordée et que les demandes rétroactives ne sont pas éligibles.

Toutes les demandes éligibles seront traitées par la MRC dans la limite du budget disponible.

Les bureaux de la MRC du Haut-Saint-Laurent sont situés au : 10, rue King, bureau 400, Huntingdon (Québec) JOS 1H0



Pour profiter de la subvention de l'année 2022, les documents suivants sont à présenter aux bureaux de la MRC du Haut-Saint-Laurent avant le 31 janvier 2023 :

- La facture originale pour l'ensemble de couches achetées, peu importe la marque ou l'endroit (minimum de 20 couches lavables);
- Une preuve de naissance de l'enfant;
- Une preuve de résidence de l'enfant;
- Un contrat d'engagement d'utilisation des couches lavables signé par les parents (contrat fourni par la MRC ou téléchargeable à www.mrchsl.com).

Vous recevrez dans les semaines suivantes un remboursement pour financer une partie de l'achat de vos couches lavables.

Un achat de moins de 250 \$ se méritera un remboursement de 50 \$. Un achat de 250 \$ et plus se méritera un remboursement de 100 \$.



MRC du
HAUT-SAINT-LAURENT

Pour plus d'informations, communiquez avec Émilie Escafit au 450 264-5411 (225) ou emilie.escafit@mrchsl.com.

Les avantages des couches lavables

Pour les premiers deux ans et demi d'un seul enfant, les couches lavables représentent environ :

- 10 kg de coton;
- 83 m³ d'eau nécessaire aux lavages;
- 150 kg de déchets organiques biodégradables en quelques mois, gérés par les stations d'épuration municipales plutôt que destinés aux sites d'enfouissement;
- une possibilité de recyclage dans les installations de textiles usés;
- une dépense totale d'environ 700 \$ à 1 000 \$ incluant les frais de lavage et de séchage (250 \$ pour un enfant de 2 ½ ans);
- pas de dépense pour chaque nouveau bébé dans la famille.

De plus :

- La peau des enfants respire dans une couche qui reste étanche (des feuilles jetables retiennent les selles);
- La couche est confortable grâce aux bandes élastiques à la taille et aux cuisses.

Les désavantages des couches jetables

Pour les premiers deux ans et demi d'un seul enfant, les couches jetables représentent :

- 5 arbres;
- 25 kg de plastique obtenus avec 67 kg de pétrole brut;
- 120 m³ d'eau nécessaire à la fabrication;
- 5 000 à 7 000 couches jetées aux ordures, décomposables entre 300 et 500 ans et représentant un poids entre 800 et 1 000 g et 40 % des déchets du foyer de l'enfant sans compter les bactéries pathogènes contenues dans les selles;
- une dépense totale d'environ 2 000 \$ pour un seul enfant;
- la dépense se reproduit pour chaque nouveau bébé dans la famille.

Saviez-vous que...

Au Québec, nous jetons 600 millions de couches jetables par année, soit 60 000 tonnes de déchets annuellement.

Les couches jetables occupent le 3^e rang en importance des déchets envoyés aux sites d'enfouissement.

Les couches lavables
d'aujourd'hui
sont beaucoup plus modernes
et faciles d'entretien

De nos jours, les velcros et les boutons-pression ont remplacé les épingles et les couches sont facilement lavables à la machine.

Après une utilisation massive des couches jetables au cours des quarante dernières années, les gens redécouvrent peu à peu les bienfaits de l'utilisation des couches lavables.

En plus des avantages reliés à la réduction des matières enfouies, les couches lavables ménagent nos ressources naturelles, le portefeuille des parents et la peau délicate des tout-petits!





MRC du
HAUT-SAINT-LAURENT

Dundee
Elgin
Franklin
Godmanchester

Havelock
Hinchinbrooke
Howick
Huntingdon

Ormstown
Saint-Anicet
Saint-Chrysostome
Sainte-Barbe
Très-Saint-Sacrement

ENGAGEMENT D'HONNEUR À UTILISER LES COUCHES LAVABLES

- Nous reconnaissons avoir reçu une subvention de la MRC du Haut-Saint-Laurent pour l'achat des couches lavables;
- Nous certifions que nous résidons sur le territoire de la MRC du Haut-Saint-Laurent;
- Nous nous engageons à utiliser les couches lavables;
- Il est entendu que le matériel subventionné ne peut faire l'objet de vente sans l'autorisation de la MRC du Haut-Saint-Laurent.

En connaissance de cause, nous signons le présent engagement.

Noms et prénoms des parents

Adresse

Municipalité

Code postal

Téléphone(s)

Adresse(s) électronique(s)

Nom de l'enfant

Âge

Date de naissance

Signature(s)

Date

Montant de la subvention reçue